

Annexe C : Limite des frais/AGB

Hôpital	% AGB	Méthode
SSM St. Mary's Health Center, St. Louis, MO	31%	1
SSM Cardinal Glennon Children's Hospital	31%	1
SSM DePaul Health Center	26%	1
SSM St. Clare Health Center	25%	1
SSM St. Joseph Hospital West	25%	1
SSM St. Joseph Health Center	26%	1
SSM St. Joseph Health Center-Wentzville	25%	1
St. Francis Hospital & Health Services	49%	1
SSM Health St. Mary's Hospital – Jefferson City	30%	1
SSM Health St. Mary's Hospital – Audrain	29%	1
St. Anthony Hospital	26%	1
St. Anthony Shawnee Hospital	33%	1
Bone & Joint Hospital at St. Anthony	26%	1
St. Mary's Hospital Madison, WI	38%	1
St. Clare Hospital Baraboo, WI	36%	1
St. Mary's Janesville, WI	35%	1
Good Samaritan Regional Health Center	40%	1
St. Mary's Hospital Centralia, Illinois	40%	1

Méthodes :

1. Selon cette méthode sont prises en compte toutes les prestations payées par le système de rémunération à l'acte Medicare et par les assurances-santé privées au cours des 12 derniers mois. Pour ces prestations, la somme de tous les montants remboursables admissibles est divisée par la somme des frais bruts associés.
2. Selon cette méthode sont prises en compte toutes les prestations payées par le système de rémunération à l'acte Medicare au cours des 12 derniers mois. Pour ces prestations, la somme de tous les montants remboursables admissibles est divisée par la somme des frais bruts associés.